

Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020 AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis sur impots.gouv.fr Pour vos démarches, pas besoin d'original: il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis

M NKOMO MARCELIN ARSENE BAT B3 CHEZ HENRI GBETKOM 6 CHE DES PORTATS 94350 VILLIERS SUR MARNE

Vos références

Numéro fiscal (C): 3033605220065

Référence du document : 21 B0 5095541 60 Adresse d'imposition au 01/01/2021 : BAT B3 CHEZ HENRI GBETKOM **6 CHE DES PORTATS** 94350 VILLIERS SUR MARNE

Numéro FIP 440 39 62 3997219789 3 Numéro d'ordre : Date d'établissement : 20/04/2021

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique

« Contact »)

(service gratuit + coût de l'appel)

Somme qui vous est remboursée

581,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020. Vous serez remboursé à l'été 2021.

Revenu fiscal de référence : Nombre de parts :

25 876 1.5

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un

paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 07/07/2021

Détail des revenus Salaires	Déclar. 1 28751			Total
Déduction 10% ou frais réels	- 2875 25876			25876
Revenu brut global				25876
Revenu imposable				25876
Impôt sur les revenus soumis au barème 14 Décote				1183 - 244
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				939
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ : Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :				939 - 1520
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :				- 581
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTA QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE	NT			581
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMA	ARCHE A FA	IRE.		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵				25876
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :				
Plafond total de 2019		Déclar. 1 15810		Enfant(1) 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018		3923 + 3973 + 4052 + 4114		0 + 0 + 0 + 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021		= 16062		= 4114
			l	
RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE				

C 1 1.5